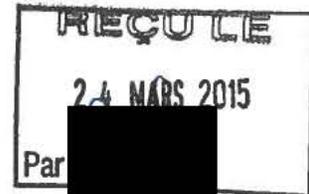


GIUSEPPE SALVO,
10110 boul Levesque Est,
Laval, (Qc) H7A 4C6



SOUS TOUTES RESERVES

Laval, le 23 mars, 2015.

Me Sonia Lebel,
Procureure en chef,
Commission d'enquête sur l'octroi et les gestions
Des contrats publics dans l'industrie de la construction
600 rue Fullum, sous-sol secteur 0570
Montreal (Quebec) H2K 3L6

Objet : Preavis en vertu de article 82 des Regles de procedure de la Commission d'enquete sur l'octroi
et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction.

Maitre,

Je fais suite a vos lettres du 9 mars, 2015 adressees a Construction Canasa et au soussigne,
M. Giuseppe Salvo.

En reponse, aux conclusions possibles qui peuvent etre tirees par les commissaires a l'egard de
Construction Canasa et du soussigne, veuillez noter que :

- a) Nous n'avons pas participe a un système de collusion entre les entrepreneurs a la
Ville de Montreal.
- b) Nous n'avons pas transmis d'argent comptant a M. Surprenant par l'intermediaire de
M. Tony Conte.

Par consequent, je n'ai aucun temoin a faire entendre ni aucun documents a produire aupres de la
Commission.

Veuillez agreer, chere Madame, l'expression de mes salutations les plus distinguees.


Giuseppe Salvo,